

Oswald DUCROT

SÉMANTIQUE ET VÉRITÉ:
UN DEUXIEME TYPE DE RENCONTRE*

Résumer en un espace aussi réduit que possible le travail de pas mal d'années, c'est à la fois une gymnastique utile, et aussi une occasion, revigorante, de se persuader, qu'il y a, à ce qu'on a écrit et dit, une espèce d'unité. Si je me demande ce qui reste constant à travers les essais, abandons, revirements et avatars de toute sorte qui constituent ma bibliographie, j'ai l'impression qu'à chaque étape de ma recherche en sémantique linguistique, j'ai eu envie de conclure: "Finalement, les mots ne signifient rien, ne veulent rien dire". Peut-être verra-t-on là quelque chose de suicidaire. Suicidaire d'abord de la part d'un sémanticien professionnel - qui risque de se condamner au chômage. Suicidaire aussi en ce sens que ma formule semble se détruire dès qu'on applique à elle-même: comme l'a, depuis longtemps, dit Jakobson, si le discours en général ne signifie rien, ne signifie rien non plus le discours dénonçant cette insignifiance.

Pour éviter la première forme de suicide, et sauver mon emploi, il faut préciser que mon slogan doit être compris comme on comprend, dans la vie de tous les jours, "Je ne vois rien", "Je ne sais rien", phrases qui signifient à peu près "Je ne sais (ou ne vois) pas ce que quelqu'un (moi, toi, un autre) espère ou suppose que je sais (ou vois)". En quoi consiste donc le type de signification que l'on espère souvent (à tort, selon moi) trouver dans les mots ou les discours? Cette conception de la signification, qui me semble de plus en plus irréaliste, c'est l'idée que les mots ont pour fonction première de véhiculer une image, une représentation, de la réalité, qu'ils ont donc, à un niveau fondamental, une valeur informative, leur sens profond étant constitué par les renseignements qu'ils communiquent. Ce qui reviendrait à dire que les phrases ont vocation naturelle à être jugées selon les normes de la vérité et de la fausseté, et que l'on atteint leur structure sémantique de base lorsqu'on

arrive à déterminer à quelles conditions elles sont vraies ou fausses. Nier cette thèse, cela n'entraîne pas que le sémanticien n'a rien à dire du langage. Cela entraîne seulement qu'il doit définir une conception de la signification différente de la conception sous-jacente aux représentations logiques ou logicoïdes habituelles.

Reste un autre type de suicide à éviter, celui auquel on accule traditionnellement les sceptiques: si les discours tenus en langue naturelle ne peuvent être réputés ni vrais ni faux (et telle semble l'interprétation que je viens de donner pour mon slogan), il faut admettre que cette thèse elle-même, du fait qu'elle s'exprime en français, est elle aussi en dehors de l'alternative du vrai et du faux - ce qui limite un peu sa portée. Problème qui ne doit pas, je pense, être éliminé d'office. Tant qu'on en est réduit à se servir des langues naturelles pour parler des langues naturelles, on a un intérêt vital à ne pas les caractériser d'une façon qui enlève toute crédibilité au discours qu'on tient à leur propos. C'est, notamment, pour contourner cette difficulté que j'ai employé les expressions "sens profond", "fonction première", vocation naturelle". Autrement dit, je n'ai pas nié que les langues naturelles puissent être utilisées, moyennant une foule de précautions et de conventions, dans un type de discours susceptible d'être jugé selon le vrai et le faux. J'ajouterai que cette *utilisation*, dont je ne nie pas la possibilité, mais qui implique un long et patient travail sur la langue, est une sorte de distorsion imposée à une fonction première qui est bien différente: l'utilisation du langage dans un discours approximativement scientifique me semble aussi peu "naturelle" que l'utilisation d'une épée comme contrepoids dans une balance. Dans les deux cas, l'utilisation exploite certes des caractères qui sont en relation directe avec la fonction (le poids, lorsqu'il s'agit de l'épée). Mais l'usage scientifique de la langue n'est pas plus révélateur de sa structure ou de sa fonction que le jet d'une épée dans une balance ne révèle les techniques des fabricants d'armes gaulois.

Ayant ainsi quelque peu limité la portée de mon slogan, il me faut montrer pourquoi, dans une vision rétrospective sur ce que j'ai écrit, j'ai l'impression qu'il commande la plupart de mes travaux. Tout au début de mes recherches en linguistique, quand j'ai essayé de développer une théorie linguistique de la présupposition, c'est-à-dire d'introduire dans la description linguistique le concept de présupposition élaboré par les philosophes du langage anglais, cette théorie me servait en fin de compte à combattre, ou au moins à limiter, la conception "vériconditionnelle" de la signification. Certes je ne remettais pas en question l'idée que les énoncés assertifs véhiculent des informations (ils communiquent que le monde a les propriétés nécessaires pour les rendre vrais), et que ce pouvoir ne leur est pas dévolu par surcroît, mais est inscrit dans leur structure linguistique - qui ne peut se décrire, du point de vue sémantique, que par rapport à la construction de conditions de vérité.

Mais la présupposition me servait à circonscrire ce pouvoir informatif des énoncés à l'intérieur d'un cadre qui n'est pas d'ordre informatif. Je montrais en effet qu'il leur est essentiel - en ce sens que cela est lié à la phrase même qu'ils réalisent - d'attribuer aux informations qu'ils véhiculent des statuts différents, ceux de posé et de présupposé.

On me répondra peut-être que cette intention, qui m'amenait à développer la théorie de la présupposition, se retrouve chez de nombreux grammairiens (Brunot et Bally, par exemple, parmi les modernes) qui distinguent, dans le sens des énoncés, le contenu représentatif (le "dictum") et l'attitude du sujet parlant vis à vis de ce contenu (le "modus"). Autrement dit, ils admettaient déjà que l'aspect informatif, ou descriptif, du sens (qu'on pourrait appeler, en un sens très flou du terme, "objectif"), est inséré dans une cadre subjectif: si l'on décrit les choses, c'est pour dire quelle position on prend vis à vis de ces choses considérées telles qu'on les a décrites. En introduisant l'opposition entre les statuts de posé et de présupposé, je ne faisais donc que compléter ou compliquer l'habituel chapitre sur les modalités.

En fait, deux caractères au moins, dans la théorie de la présupposition, élargissaient, ou indiquaient qu'on pourrait élargir, la part faite à la "subjectivité" dans la conception grammaticale de la modalité. D'abord j'ai essayé de montrer une sorte d'interaction entre le statut et le contenu auquel il s'applique. Dans le calcul combinatoire sémantique que j'ai essayé de constituer (cf. les recherches formelles présentées dans le chapitre 5 de *Dire et ne pas dire*), je mettais en évidence que les transformations syntaxiques d'une phrase, i.e. l'application à cette phrase d'opérateurs comme la négation, la passivation, les diverses quantifications, ne modifiaient son "contenu représentationnel" que compte tenu de la répartition de ce contenu dans les deux catégories du posé et du présupposé. En soutenant cette thèse, en la "réalisant" sous la forme d'un calcul portant sur les phrase, je commençais à détruire les frontières entre le contenu objectif et l'attitude subjective: bien plus, je montrais que ces frontières sont perméables dès le niveau de la structure linguistique. Ce qui faisait déjà transparaître l'idée que les images du monde véhiculées par les énoncés font en elles-mêmes allusion à des prises de position vis à vis du monde, et, pour cette raison, ne sauraient être décrites en termes de vérité et de fausseté. Idée qui, je l'espère, ne se réduit pas au truisme selon lequel la représentation du monde dans le discours est partielle et montre les choses telles que le locuteur a intérêt à les voir ou à les faire voir. Ce que je veux dire, c'est qu'en étant représentées à travers une forme linguistique, les choses sont d'emblée caractérisées par rapport à des comportements et à des comportements linguistiques.

D'autre part, dès mes premiers travaux sur la présupposition, j'ai décrit celle-ci, en m'écartant largement et, je le pense maintenant, fondamentalement, des "philosophes du langage", comme un "acte". Par là j'entendais

qu'elle relève d'une stratégie discursive enfermant l'interlocuteur dans un système de croyances (les présupposés) dont l'acceptation est mise comme condition à la poursuite du discours (*Dire et ne pas dire*, chapitre 3). Ce qui était à l'opposé des conceptions habituelles de la modalité, qui la décrivent comme une réaction devant un contenu représentationnel conçu, par définition, avant elle: ainsi, en s'exclamant *Ce que Pierre est intelligent!*, on se représenterait d'abord l'intelligence de Pierre, et, en un second temps, on s'en étonnerait ou s'en émerveillerait. Au contraire, l'acte de présupposition, tel que j'essayais de le définir, n'est pas accompli à propos du contenu présupposé, mais au moyen de ce contenu: sa présentation est fondamentalement éristique, c'est une façon d'emprisonner l'interlocuteur ou, comme dit Vogt, de l'envelopper, à l'intérieur du discours (cf. le titre d'un article de Carlos Vogt: "A palavra involvente"). Admettre cela, c'était déjà avancer vers la conception du sens que j'essaie actuellement d'élaborer: selon celle-ci, le sens est, en profondeur, un mode d'action sur autrui en tant que protagoniste du discours. Même s'il a, apparemment ou superficiellement, des aspects représentationnels, il constitue d'abord une façon d'intervenir (de jouer ou de combattre) dans le cadre institutionnel de la parole, et, à ce titre, il est en deçà ou au delà des critères du vrai et du faux.

Ce même souci de limiter l'aspect informatif du sens a été aussi une des raisons qui m'ont fait m'intéresser à la théorie des actes illocutoires - en l'infléchissant. Pour Austin, tel au moins que Searle l'a compris, il faut distinguer dans le sens d'un énoncé un élément pragmatique intersubjectif, la force illocutoire, qui s'applique à un élément objectif, appelé "contenu" ou "proposition". Ce qui revient, comme dans la conception traditionnelle des modalités, à reléguer l'aspect informatif (identifié au contenu) dans une région bien circonscrite de la valeur sémantique. Mais la notion d'illocutoire, au même titre que la présupposition, conduit plus loin, dans la direction que je prétends la mienne, que les conceptions grammaticales de la modalité. C'est que la modalité, censée représenter une attitude psychologique, peut être, en fin de compte, comprise comme une information sur le sujet parlant. C'est ce que donnent à entendre certaines présentations selon lesquelles, en disant *Hélas Pierre est venu*, on indique simultanément deux choses: l'une a trait à Pierre, dont on indique la venue, l'autre concerne le locuteur, dont on indique qu'il est triste de cette venue. Mais une telle récupération informative, à la rigueur possible pour les modalités, ne l'est guère pour les actes de langage illocutoires. Car accomplir un ordre en disant à quelqu'un "Viens!", c'est tout autre chose que de "faire connaître" sa volonté, c'est prétendre transformer le monde en créant à quelqu'un une obligation qu'il n'avait pas auparavant. Certes il n'y a là (la philosophie d'Oxford n'a peut-être pas assez insisté sur ce point) qu'une transformation *prétendue*, une valeur juridique *attribuée* à l'énonciation. Mais de toute façon, il s'agit de quelque chose à propos de quoi

le problème de la vérité et de la fausseté ne peut pas se poser. Cela est évident si l'on décrit l'illocutoire comme une "action" - ce que je faisais à l'époque -, mais ça l'est aussi lorsque - comme je le fais actuellement - on tient l'illocutoire pour une qualification de l'énonciation. Car cette qualification, faisant partie de l'énonciation même qu'elle qualifie (elle appartient au sens de l'énoncé dont il y a énonciation, cf. *Le dire et le dit*, chapitre 8, §7), ne saurait être dite ni conforme ni non conforme à son objet.

Ainsi la théorie de l'illocutoire, en limitant l'aspect représentationnel du sens - confiné dans le "contenu", dans la "proposition" - permet partiellement de distinguer sens et prétention au vrai (c'est là, je le rappelle, ce que j'entends lorsque je dis que les mots ne signifient rien). Mais j'ai de plus en plus l'impression que ce cloisonnement entre la proposition et la force fait la part encore trop belle à l'informativité. Ce qui m'intéresserait, ce serait de mettre en évidence un en-deçà de ce cloisonnement, un moment où l'objectif et le subjectif ne sont pas encore séparés. Alors que les formules de Searle les font sagement cohabiter, chacun dans son palais, comme l'entendement et la volonté de Descartes, séparés par la liberté, j'aimerais que la linguistique découvre un niveau antérieur à cette image raisonnable, un état d'unité plus originel (que l'on pourrait, en filant la métaphore philosophique, comparer au Monde de Schopenhauer, en ce sens que la volonté et la représentation s'y mêlent, indissociables).

S'il faut donner à ce désir un fondement d'allure scientifique, je le justifierai par les échecs rencontrés lorsqu'on cherche à déterminer un contenu représentationnel, descriptif, informatif, pour la plupart des mots dont nous nous servons. On ne décrit pas quelqu'un en disant qu'il est gentil, raisonnable, intelligent. On ne décrit pas un livre en le jugeant intéressant, un paysage en le déclarant beau: je n'imagine même pas qu'on puisse établir à quelles conditions un objet doit satisfaire pour mériter qu'on lui applique de façon vraie l'un de ces adjectifs. De sorte qu'il n'y a guère de sens à parler d'une proposition "Pierre est gentil" à propos de laquelle on pourrait faire un acte d'assertion. De même, comment séparer, dans un énoncé impératif *Sois gentil!* une proposition "tu seras gentil" et une force illocutoire d'ordre ou de demande appliquée à cette proposition? En employant l'énoncé, on ne demande pas à quelqu'un de satisfaire les conditions qui rendent vraie l'application de l'adjectif *gentil*. Car il est bien évident de toute façon qu'il faut être gentil. En fait, on lui demande de faire (ou de ne pas faire) quelque chose, et on s'appuie sur l'argument que faire (ou ne pas faire) cette chose est gentil. L'adjectif *gentil*, dans cette phrase, ne sert pas à construire une proposition, prise ensuite comme l'objet d'un ordre: il sert à justifier un ordre. Ce que je voudrais, c'est, pour décrire cet adjectif, lui attribuer un caractère qui explique directement qu'il puisse avoir une fonction de ce type. Au lieu de se demander ce que quelqu'un doit être pour être véridiquement qualifiable de

gentil - question qui me paraît sans espoir -, il me semblerait plus réaliste de caractériser l'adjectif par le mode d'action discursive (par exemple, le type de justification) dont il peut être l'origine. Certes la gentillesse peut par ailleurs être vue comme une sorte de propriété, voire comme un trait de caractère (indéfinissable) - de sorte que l'énoncé *Pierre est gentil* est souvent lu comme assertant qu'un certain objet possède une certaine propriété. Mais il y a là, pour moi, un exemple de "relecture", qui appartient à un niveau sémantique second, dérivé.

Reste à définir des concepts qui permettent de décrire le niveau sémantique premier, fondamental, antérieur donc à la séparation suggérée (avec quelques restrictions) par Austin, et pratiquée (sans restrictions) par Searle, entre la force illocutoire et la proposition. (quand je parle des restrictions austinienne, je pense notamment à ses analyses des adjectifs appréciatifs comme *bon*, qui serviraient à accomplir des actes de recommandation, actes difficiles à tenir pour l'application d'une force à un contenu susceptible de vérité ou de fausseté. A moins bien sûr que l'on ait décidé à l'avance de placer une proposition dans le sens de tout énoncé, auquel cas on peut toujours en imaginer une: l'énoncé *Cet hôtel est bon* applique, si l'on veut, au contenu "tu vas dans cet hôtel" une force illocutoire de conseil. Mais il faut bien voir qu'il s'agit alors d'un type très particulier de conseil, fondé sur les qualités intrinsèques de tel objet particulier; de sorte qu'on est obligé, pour maintenir dans l'énoncé une partie propositionnelle, de modifier profondément l'idée qu'on se fait d'habitude de sa partie illocutoire). Les deux théories sur lesquelles je travaille actuellement devraient, articulées l'une à l'autre, aider à construire cette sémantique non véridative, antérieure à l'interprétation véridative de la parole, qui reste toujours une possibilité ouverte.

La théorie polyphonique que j'ai proposée dans *Les mots du discours* (premier chapitre), puis dans *Le dire et le dit* (dernier chapitre) vise à substituer à l'analyse sémantique "horizontale", typique de la philosophie du langage anglo-américaine, une analyse "verticale". L'idée de base est que le sens de l'énoncé est constitué par la superposition de plusieurs discours élémentaires, dont les responsables prétendus, que j'appelle "énonciateurs" peuvent être tout à fait différents du responsable que l'énoncé s'attribue à lui-même, et que j'appelle "locuteur". La "signification de la phrase" (la phrase étant considérée comme une entité linguistique abstraite appartenant à la langue) indique quels énonciateurs différents devront être mis en jeu lorsqu'on aura à interpréter l'"énoncé" concret (lui trouver un "sens"), et donne en plus certaines contraintes que l'on devra respecter si l'on cherche, à ce moment, à assimiler ces énonciateurs à des êtres déterminés - mais la phrase laisse possible une multitude d'assimilations différentes, le choix d'une assimilation particulière correspondant à un effet de sens particulier. On voit l'idée sous-jacente à ma métaphore des deux analyses, verticale et horizontale. Dans

l'analyse horizontale, celle de la "philosophie du langage ordinaire", les éléments sémantiques distingués (par exemple la force et la proposition), ne sauraient être l'objet, chacun pris à part, d'une prise en charge énonciative: c'est seulement le résultat de leur combinaison, i.e. l'acte de langage, qui peut être pris en charge. Au contraire, l'analyse verticale que j'essaie d'élaborer attribue à chacun des composants une autonomie énonciative: il constitue l'objet d'un discours possible. C'est ce que j'essaie de suggérer en recourant à l'image de la voix.

Dans cette perspective, la valeur informative de l'énoncé ne peut être, au mieux, qu'un phénomène dérivé. Au niveau le plus profond, en effet, le sens de l'énoncé se réduit à la superposition des voix des différents énonciateurs - superposition qui, dans certains cas (la négation par exemple), prend l'allure d'un dialogue. A ce niveau on voit mal quel sens il y aurait à parler de la vérité ou de la fausseté de l'énoncé, pas plus que de la vérité ou de la fausseté d'une conversation. Si une interprétation véridative est néanmoins possible, c'est par une dérivation qui me semble, en son principe, analogue à la dérivation délocutive mise au jour d'abord par Benveniste, ensuite redéfinie et exploitée systématiquement par des linguistes comme Anscombe. Le fait, pour le sujet parlant, d'avoir mis en scène les différents énonciateurs, et de les avoir assimilés à telle ou telles personnes, peut entraîner, dans la mesure où cela est nécessaire pour que la mise en scène soit motivée et justifiée, une certaine image de la réalité, image qu'on peut considérer comme le contenu informatif, représentationnel, de l'énoncé.

La deuxième théorie dont je me sers pour "désinformativiser" la sémantique est la théorie de l'*Argumentation dans la langue* qu'Anscombe et moi développons depuis une bonne douzaine d'années, en essayant à la fois d'en donner des formulations plus précises et des applications de plus en plus étendues. C'est que la polyphonie, prise séparément, ne suffit pas pour conduire au résultat dont j'ai fait, dans cet exposé, l'oiseau bleu de ma recherche. Elle n'empêche pas en effet d'imaginer que chacun des énonciateurs introduits à l'intérieur du sens des énoncés accomplit un acte illocutoire, au sens de la philosophie d'Oxford - ce qui obligerait à rétablir, au niveau des énonciateurs, la séparation horizontale entre force et contenu; elle n'interdit même pas de définir les points de vue des énonciateurs comme les "espaces mentaux" de Fauconnier, c'est-à-dire de les concevoir comme des représentations susceptibles de vérité et de fausseté - ce qui conférerait à l'interprétation véridative des énoncés un statut fondamental (même si elle est émietlée), alors que je cherche au contraire à la dériver, à lui donner le simple statut de lecture possible (même si, au niveau où elle se développe, elle peut posséder cohérence et unité).

Dans ma dernière formulation de la théorie de l'argumentation dans la langue, le "point de vue" attribué à un énonciateur consiste uniquement à

convoquer, à propos de l'état de choses qu'il commente, un principe argumentatif, que j'appelle, en reprenant et redéfinissant le terme aristotélicien, un *topos*. C'est ce *topos* qui permet de tirer argument de l'état de choses pour justifier telle ou telle conclusion. En disant "Ce film est intéressant", un sujet parlant met en scène un énonciateur (auquel, généralement, il est assimilé), qui applique au film en question un *topos* du type général "Plus une œuvre est intéressante, plus (ou moins)" (chaque remplissage particulier des pointillés correspond à un *topos* déterminé, parmi l'ensemble des *topoi* fondés sur le caractère "intéressant" des œuvres d'art). Et pour interpréter l'énoncé, on choisit l'un d'entre eux, censé correspondre à l'idéologie et aux intentions argumentatives du sujet parlant. De même, en disant "Jean a peu mangé", on met en scène au moins deux énonciateurs. L'un, auquel le sujet parlant ne peut pas être assimilé, est censé utiliser un *topos* "Plus on mange"; l'autre, auquel le sujet parlant est généralement assimilé, utilise un *topos* inverse, "Moins on mange...", et c'est une argumentation faite au moyen de ce dernier *topos* qui commande l'enchaînement discursif effectué ou envisagé à partir de l'énoncé en question. Dans cette perspective, la description linguistique d'une phrase (j'entends par là, je le rappelle, une entité abstraite relevant de la langue) indique, d'une part (c'est l'aspect polyphonique) les grandes lignes du scénario selon lequel les énonciateurs devront être mis en scène à chacun de ses énoncés, et d'autre part (c'est l'aspect argumentatif) spécifie le type général de *topoi* que ses énonciateurs ont à leur disposition.

Pour calculer cette valeur de la phrase, on se fonde à la fois sur la valeur des "mots pleins" (verbes, substantifs, adjectifs...) dont la phrase est faite, et sur l'articulation de ces mots par les opérateurs, modalités, aspects...etc. qui structurent la phrase. La valeur des mots pleins consiste avant tout à spécifier le paquet de *topoi* (du type "Plus... Plus...") qui, dans une collectivité donnée, sont attachés à ces mots. Quant à la structure interne de la phrase, elle donne des indications générales sur la façon dont ces *topoi* doivent être répartis entre (et utilisés par) les différents énonciateurs mis en scène au moment où la phrase devient énoncé.

En esquissant ce résumé de la théorie de l'argumentation dans la langue, sous sa forme actuelle, résumé si schématique qu'il risque sans doute de ne pas atteindre le seuil de l'intelligible, j'ai voulu seulement faire voir en quoi cette théorie participe à mon effort pour constituer une sémantique enfin débarrassée des conditions de vérité. Chacun des points de vue dont la mise en scène, pour moi, constitue le sens, consiste seulement à situer argumentativement le référent (l'état de choses dont on parle) en le comparant à d'autres états de choses éventuels à l'intérieur d'une échelle déterminée par un *topos*. Ils correspondent à une sorte d'appréhension argumentative des choses, où celles-ci sont saisies par rapport à l'utilisation qu'on en fait dans un

enchaînement discursif. On ne peut plus alors séparer, à la manière des cartésiens ou des oxfordiens, l'idée qui représente de la volonté qui prend parti: le monde apparaît, dans l'énoncé, à travers l'exploitation discursive qui en est faite.

En quittant maintenant le terrain qui est, professionnellement, le mien, l'analyse sémantique des phrases, je voudrais montrer comment ma position en ce domaine (position que je n'ai pas vraiment défendue ici, mais seulement présentée) peut avoir des implications en ce qui concerne l'analyse de discours. Pour le faire, je voudrais commenter une analyse de discours menée par Pascal à la fin de la *3ème Provinciale*, et qui se fonde clairement, elle, sur le dualisme cartésien séparant l'entendement qui conçoit et la volonté qui affirme. Les Jésuites avaient fait "censurer" en Sorbonne la "proposition" d'Arnauld selon laquelle Saint Pierre, au moment où il a renié le Christ, est "un juste... à qui la Grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué", proposition qui, selon Arnauld, se trouve telle quelle dans la tradition théologique; et notamment chez les Pères de l'Église, mais qui, selon les Jésuites, est une hérésie. Pour défendre Arnauld, Pascal commente à la fois la proposition d'Arnauld et les citations des Pères, essentiellement de Saint Augustin, rassemblées par ce dernier. On trouve chez les Pères, à des endroits différents, (a) que Saint Pierre est un juste, (b) que la Grâce lui a manqué, et (c) qu'on ne peut rien sans la Grâce. Or il suffit de réunir (a), (b) et (c) pour reconstituer la proposition d'Arnauld. D'où Pascal conclut qu'apparemment, selon les Jésuites, qui doivent reconnaître l'autorité de Saint Augustin, la proposition d'Arnauld n'est hérétique que "dans sa bouche", et qu'elle serait catholique "dans une autre bouche". Conséquence que Pascal estime absurde, puisqu'elle attribue à Arnauld le pouvoir de rendre hérétique tout ce qu'il dit. Aussi Pascal lui conseille-t-il ironiquement de profiter de ce pouvoir qu'on lui accorde: pour convaincre d'hérésie les Jésuites, il n'a qu'à reprendre lui-même leurs thèses, qui deviendront inacceptables par le simple fait qu'il les énonce. (On trouve une utilisation analogue de cette stratégie polémique vers la fin de la *17ème Provinciale*, où Pascal se moque du fait que ce qui est vrai dans une bulle du pape est faux, selon les Jésuites, dans Jansenius. Le procédé rhétorique est simple: "Vous dites la même chose que je dis, donc vous ne pouvez pas prétendre me réfuter, car si j'ai tort, vous avez tort, et pour que vous ayez raison, il faut que j'aie raison.").

Ce qui me semble typiquement cartésien, dans l'analyse de discours opérée par Pascal, c'est la distinction entre la "bouche" qui affirme et la proposition qu'elle affirme, la proposition étant séparable de son affirmation comme l'idée cartésienne est séparable de l'acte par lequel on la juge. Ce caractère séparable que Pascal, comme ferait aussi Searle, attribue à la proposition, permet de l'extraire de l'acte discursif où elle apparaît, et de la manipuler pour ainsi dire *in vitro*. C'est ce qui autorise Pascal à tirer des trois textes des Pères trois

propositions élémentaires ("Pierre est un juste", "La Grâce a manqué à Pierre", "On ne peut rien sans la Grâce") qu'il réunit ensuite pour constituer une proposition identique à celle d'Arnauld. Il lui est facile alors de dire que la différence entre le discours de celui-ci et le discours des autorités théologiques est seulement une différence de "bouche" et d'ironiser sur l'idée qu'une proposition, acceptable dans une bouche, puisse être condamnable dans une autre - idée évidemment contradictoire, puisque, par définition, une proposition (a) doit être jugée sur ses conditions de vérité, (b) est indépendante du discours qui la véhicule.

Il y a deux façons de répondre à Pascal. L'une, qui peut se concevoir sans abandonner le cadre cartésien, consiste à dire qu'en fait Arnauld et les Pères ne parlent pas de la même proposition, bien qu'ils utilisent les mêmes mots. Dans cette perspective, il faudrait essayer de montrer que les mots, vus les contextes différents où ils sont insérés, ne dénotent pas, chez les Pères et chez Arnauld, la même proposition. C'est là ce que pourrait faire une sémantique prenant en compte les effets de contexte. mais je pense possible une autre réponse, plus radicale que celle fondée sur l'analyse contextuelle. Il s'agirait de refuser la distinction entre la "bouche" et la proposition. On ferait voir que la parole des Pères, adressée à d'autres adversaires que la parole d'Arnauld, participant donc à une autre polémique, manifeste d'autres intentions argumentatives, et que ces intentions argumentatives constituent justement le sens de ces deux paroles: Arnauld et les Pères ne peuvent pas avoir dit la même chose puisque leur discours s'inscrivait dans des argumentations tout à fait différentes. (Celui qui dit "Il fait chaud" pour inciter quelqu'un à aller se baigner, et celui qui dit "Il fait chaud" pour refuser une proposition de promenade, ne disent pas en fait la même chose, dans la mesure où leurs paroles ne convoquent pas les mêmes topoï et présentent la chaleur tantôt comme incitative, tantôt comme un empêchement. Je ne vois pas non plus pourquoi l'affirmation que la Grâce a manqué à Pierre aurait le même sens chez Saint Augustin, où, participant à une polémique contre le stoïcisme païen, elle sert à montrer la faiblesse de la nature humaine, et chez Arnauld, où, participant à une polémique contre la théologie moliniste, elle sert à montrer l'arbitraire des dons divins).

On se doute que mon objet, dans cet exposé, n'est pas la réhabilitation des Jésuites. Je reconnais même que la séparation de l'attitude et de la proposition (à laquelle correspond, dans le journalisme, la distinction entre jugement et information) est une arme possible pour résister à la malhonnêteté intellectuelle, et aux différentes formes de la manipulation ou de l'inquisition. Mais justement il faut voir que cette séparation n'est pas donnée par le langage, *dans son usage ordinaire*: elle ne peut résulter que d'un patient travail. S'il est éventuellement possible de construire des concepts en réfléchissant sur des mots (Platon en doutait d'ailleurs) et, en combinant ces

concepts, de produire des propositions, ni les concepts ni les propositions ne se trouvent derrière les mots ou les phrases comme le signifié derrière le signifiant. Et la linguistique serait bien mauvaise conseillère si elle nous faisait croire que le simple fait de manier une langue rend capable, *ipso facto*, de concevoir des propositions susceptibles de vérité. Il est à craindre que la vérité ne soit d'un accès plus coûteux.

EHESS

* Ce texte a comme point de départ un exposé fait à l'Université de Paris VIII, en juin 1985, pour ma soutenance d'habilitation. Pour décoder le sous-titre, il faut distinguer trois types de rencontre possibles entre la sémantique linguistique et la notion de vérité. Nous rencontrons cette notion dans la mesure où nous avons, en tant que lexicologues, à décrire des mots comme *vrai*, *verdadero*, *wahr*... qui ont avec elle quelques rapports (assez indirects d'ailleurs). D'autre part nous pouvons désirer nous en servir comme concept descriptif, par exemple en caractérisant le sens d'une phrase par ses conditions de vérité. Enfin nous sommes tous tentés de présenter comme vraies les thèses linguistiques que nous défendons. C'est de la deuxième de ces rencontres qu'il est question dans ce papier - une rencontre qui ressemble plutôt, selon moi, à ce que les portugais appellent un *desencontro*. Je suis incapable de décider si la position globalement négative que je prends à ce propos entraîne également une attitude négative en ce qui concerne le troisième problème - qui concerne l'épistémologie de la linguistique.